

«Femmes noires: se blanchir la peau peut donner le cancer»

COSMÉTIQUES Une esthéticienne africaine de Genève combat les fabricants.

CATHERINE FIANKAN-BOKONGA

«You're Black or White?» chantait Michael Jackson. Plus de la moitié des femmes de couleur veulent à tout prix s'éclaircir. Un marché fabuleux pour des fabricants de cosmétiques peu scrupuleux. Par l'application quotidienne, voire permanente, de certains produits, on parvient à obtenir un teint doré, considéré comme une couleur universelle idéale... sans toutefois aller jusqu'au look blafard du chanteur afro-américain. Ces produits, parfois cancérigènes, sont fabriqués par de grandes sociétés, notamment suisses. A Genève, une esthéticienne et des médecins partent en guerre contre cette dangereuse pratique... d'ailleurs peu esthétique.

Les produits utilisés stoppent la fabrication de la mélanine, responsable de la pigmentation foncée. Celle-ci protège la peau des agressions externes surtout contre les rayons solaires. Sa destruction entraîne donc de graves complications: cancer de la peau, taches noires, boutons, brûlures. La plus grande partie des candidates au blanchiment vivent en Afrique. Mais en Europe, beaucoup de femmes (et d'hommes) de couleur s'y adonnent aussi. Des Arabes, des

Asiatiques et même des Blanches qui veulent effacer des taches d'acné ou de vieillesse utilisent également de tels produits.

Catherine Tetteh, esthéticienne et propriétaire de l'Institut de beauté Guerlain à Genève, a une magnifique peau noire. La Togolaise a décidé de combattre ces pratiques en Suisse: «Généralement, les femmes souhaitent éliminer la marque d'un bouton, ou unifier leur teint. Elles achètent des crèmes, des gels, des savons qui les introduisent dans le cycle infernal du blanchiment. Une fois décolorées, elles sont condamnées à s'enduire pour conserver leur nouveau teint. Pire: certaines n'hésitent pas à éclaircir la peau de leur bébé. Celles qui ont peu de moyens fabriquent de dangereuses mixtures avec les moyens du bord (javel, glycérine, savon aux sels de mercure). Les personnes aisées s'administrent des produits par injection.»

Une légion d'effets secondaires

L'esthéticienne veut sensibiliser des ONG pour obliger les fabricants à inscrire le danger des effets secondaires sur les emballages. Elle a entraîné dans sa lutte des médecins tels que le cardiologue africain, installé en France voisine, Francis Makoy, ou le dermatologue genevois

Luigi Polla. «Je m'associe à une telle dénonciation. L'utilisation abusive de ces produits peut être dangereuse», confirme ce dernier.

Les crèmes, ajoute Catherine Tetteh, contiennent entre autres des corticoïdes (Diprosone, Movate, Betueval...), des mercuriels (Trois Fleurs d'Orient, Asepso, Skinguard...), des phénoliques (Monica, Nadinola, Satina...) ou de l'hydroquinone (Venus de Milo, Dear Heart...). «Tous ces produits, en plus de leur toxicité, provoquent bien d'autres dégâts: acné, troubles de la pigmentation, vergetures irréversibles, insuffisance rénale, diabète, hypertension artérielle, grossissement, augmentation de la pilosité... ils peuvent avoir des effets sur le système nerveux central et déclencher des excitations ou des dépressions.»

Quant à la cortisone, elle dénature la peau, d'où son efficacité en matière de blanchiment. En même temps, elle empêche la cicatrisation et favorise les infections. En cas d'interventions chirurgicales, la peau cortisonnée ne se referme plus. C'est pourquoi de nombreuses Africaines pratiquant la dépigmentation évitent de décolorer leur ventre: un accouchement par césarienne pourrait leur être fatal.

Le produit le plus connu des consommateurs est l'hydroquinone. Son utilisation dans les cosmétiques était autorisée à 2% maximum en Europe, mais très souvent les dosages



Catherine Tetteh et Marthe. Autrefois, la seconde était aussi noire que la première.

avoisinaient les 20% ou 30% par souci d'efficacité. Ses effets secondaires sont si graves qu'une décision de la Commission européenne interdit son utilisation depuis le 1er janvier 2001. Pourtant notre enquête a mis en évidence la violation de la loi. En France, par exemple, des cosmétiques à base d'hydroquinone sont encore fabriqués et ven-

us dans les boutiques. Contactés à Paris, les laboratoires Wilson (Active Cosmetics) nous ont déclaré nerveusement: «On sait qu'il existe une loi mais elle n'est pas encore sortie, alors...»

Le marché du blanchiment est énorme. On estime que dans certains pays africains (Sénégal, Mali, Zaïre, Nigeria, Afrique du Sud, Cameroun...) 60% de la population s'adonne à cette «drogue». En général, les produits sont importés des Etats-Unis et d'Europe.

Made in Switzerland

Des utilisatrices nous ont même assuré que «la Suisse a de très bons produits à base d'hydroquinone. Par exemple: O'Tentika by Switzerland, ou Bel Dam (Coop)». Après maintes tentatives, le représentant du premier label, étonné, répond: «Cela fait longtemps que nous n'utilisons plus l'hydroquinone... il doit donc s'agir de vieux stocks.» Difficilement contactée, la Coop a reconnu avoir une gamme de produits éclaircissants. «Uniquement pour

l'Afrique. Mais ils ne contiennent pas d'hydroquinone, assure Verena Krummenacher, au département de l'exportation Bel Dam. L'utilisation est interdite en Suisse.» Ce que confirme Anna-Barbara Wiesman, responsable fédérale des produits cosmétiques: «Par contre, lorsqu'une usine peut justifier que des produits sont exclusivement destinés à l'exportation, elle est libre d'utiliser les ingrédients autorisés sur les marchés étrangers.»

«Politique hypocrite mais rentable», déclare, révoltée, Catherine Tetteh. «L'utilisation généralisée de ces produits et la gravité des conséquences devraient suffire à justifier leur interdiction, comme en Afrique du Sud ou en Gambie. Une campagne mondiale d'information est nécessaire car c'est une question de santé publique.» Interrogée sur la question, l'Organisation mondiale de la santé avoue ne pas connaître le problème. ■

Pour plus d'infos: theblackskin@hotmail.com.

La dépigmentation est à la mode chez les ados

Si Marthe accepte de témoigner, c'est peut-être parce que son cas est un peu atypique: elle n'a commencé à utiliser ces cosmétiques qu'à l'âge de 37 ans. «Je traversais une période difficile et me sentais peu sûre de moi. Je voulais qu'on me trouve belle. Lorsque j'avais un bouton sur le visage, j'avais l'impression que la terre entière ne voyait que cela! Sur les conseils d'une amie, j'ai débuté avec un mélange efficace. En deux mois, j'ai obtenu un résultat étonnant. Ma

peau avait pris une teinte caramel et je n'avais plus de boutons.»

Les dégâts ont commencé au bout d'une année. Des taches sont apparues sur son visage et des vergetures sur son bras. «Mon mélange ne semblait plus agir correctement. Je me suis tournée vers d'autres formules, mais ça n'a fait qu'empirer. Aujourd'hui, j'ai décidé d'arrêter mais c'est très difficile. Je le fais pour mes filles.» La dépigmentation est en effet devenue un véritable phénomène de mode

parmi les jeunes. Par encouragement de l'entourage ou par mimétisme des stars internationales, enfants et adolescents, noirs ou métis, tous souhaitent s'éclaircir. Nombre de jeunes gens y engloutissent leur argent de poche. A l'extrême, cela en mène certains au vol ou à la prostitution.

Le blanchiment fonctionne un peu comme une drogue. Lors d'un arrêt brutal de l'utilisation des produits, la repigmentation est rapide et inégale. Le sevrage doit être progressif pour te-

nir compte du profil psychologique de la personne: généralement, si on se blanchit la peau, c'est qu'on refuse sa couleur originelle. Ces personnes redoutent donc de redevenir «foncées».

Si certains dégâts sont indélébiles, d'autres pourraient être traités. Mais les «dépigmentés» ne souhaitent pas révéler leur secret. Or, même les dermatologues ont du mal à identifier la cause des dégâts visibles.

CFB/InfoSud